

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal Du 06 avril 2022

Ville de
CYSOING
Nomenclature

7.1



2022/026

L'an deux mille vingt-deux le 06 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 30 mars 2022 laquelle convocation a été affichée et publiée, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 26

Étaient présent(e)s : DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, CASTEL Sylvie, BOGAERD Eric, MINET Denise, DEVILDER Marin, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, CORNE Adeline, POULET Antoine, PRZEPIORKA Anne-Marie, ROBIL Raphael, VIAU Gaele, SILVESTRI Antoine, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine, LEQUIEN Valéry

Étaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s : ENNIQUE Renaud (pouvoir DEVILDER Marin), THOREL Mireille (pouvoir CASTEL Sylvie), LEPERS Isabelle (pouvoir DUBOIS Marion), LESY Denis (pouvoir POULET Antoine), DUFOR Amaury (pouvoir LEQUIEN Valéry)

Étaient absents excusé :

Point 17 : Budget annexe : Lotissement Rue Lebas budget primitif 2022

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2021/051 du 30 juin 2021 relative à la création d'un budget annexe pour la viabilisation de la parcelle AA3 et la commercialisation des lots viabilisés.

Après avoir délibéré sur le compte de gestion, le compte administratif et avoir constaté le solde d'exécution déficitaire au 001, il est nécessaire de délibérer sur l'ouverture du budget 2022 qui, compte tenu de la reprise des résultats se résume comme suit :

Pour la section de fonctionnement, 2 424 600 € sont prévus avec, en dépenses de fonctionnement :

- Au chapitre 011, charges à caractère général, 150 000 € au compte 605 pour les travaux, 1 000 € au compte 6045, études et prestations de service, pour le relevé topographique. Soit un montant de 151 000€ pour ce chapitre.
- Au chapitre 65, autres charges de gestion courante, 151 000€ au compte 65822, reversement d'excédent du budget. annexe à caractère administratif. au budget principal.
- Au chapitre 042, opérations d'ordre de transfert entre sections, les écritures de stock sont prévues au compte 7133, variation en cours de production, pour un montant de 910 300€ ainsi que des écritures de constatation de ventes de lots au compte 71355, variation des terrains aménagés, pour un montant de 1 212 300€. Soit un montant d'opération d'ordre de 2 122 600€ trouvant sa contre-passation au chapitre 040 en recette d'investissement.

Pour les recettes de fonctionnement :

- Au chapitre 70, produits des services, domaine et ventes diverses,

1 212 300€ correspondant à la cession des terrains viabilisés.

- Au chapitre 042, opérations d'ordre de transfert entre sections, les écritures de stock sont prévues au compte 7133, variation en cours de production, pour un montant de 151 000€ ainsi que des écritures de constatation des lots achevés au compte 71355, variation des terrains aménagés, pour un montant de 1 061 300€. Soit un montant d'opération d'ordre de 1 212 300€ trouvant sa contre-passation au chapitre 040 en dépenses d'investissement.

La section d'investissement s'élève à 2 122 600€ avec, en dépenses, 910 300€ de reprise de résultat déficitaire au 001 ainsi que 1 212 300€ d'écritures d'ordre au chapitre 040 en contrepassation des écritures indiquées en recettes de fonctionnement au chapitre 042.

Pour les recettes d'investissement, 2 122 600€ sont prévues pour les écritures de stock relatives à la contrepassation, au chapitre 040, des opérations d'ordre indiquées en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'adopter le budget primitif 2022 du budget annexe Lotissement Rue Lebas

Vote :

Pour : 24

Contre : 2 messieurs DUFOUR et LEQUIEN

Abstention : 0

Le Maire,
Benjamin DUMORTIER
Signé le 11 avril 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication